

iii) La disponibilité de territoire: une autre contrainte

La disponibilité de territoire constitue une autre contrainte importante à l'activité soutenue de l'industrie pétrolière dans le Nord. Vers 1986-1987, les accords existants d'exploration des sociétés pétrolières auront expiré et les territoires et droits d'exploration devront être rendus. Aucun accord n'a encore été conclu pour assurer la poursuite des activités d'exploration après 1986-1987. Les sociétés établissent leur plan bien à l'avance parce qu'elles ne peuvent se permettre de laisser inactives les ressources privées, qui sont limitées et coûteuses.

À titre d'exemple de l'importance de la disponibilité de territoires à des fins d'exploration, examinons la situation relative à la terre ferme, dans les T.N.-O.. Le Graphique 5 indique l'importance du territoire offert par la vente de permis, sur la terre ferme, à des entreprises, pour fins d'exploration. On notera qu'aucun nouveau territoire n'a été concédé depuis 1969. Le territoire disponible à des fins d'exploration a atteint un sommet en 1969 et l'importance de ce territoire a diminué, depuis, comme l'indique le Graphique 6. Il existe une corrélation directe entre l'importance du territoire disponible et le nombre de puits forés. On peut constater ce phénomène en comparant le nombre de puits forés indiqué au Graphique 7 à celui indiqué au Graphique 6.

L'exploration au large des côtes est extrêmement coûteuse, comme l'indique le Graphique 8; l'importance économique minimale d'un projet de mise en valeur devra donc être très considérable, par rapport aux normes traditionnelles, ce qui réduit donc la probabilité de sa réalisation. Par ailleurs, les coûts d'exploration sur la terre ferme sont relativement faibles, ce qui réduit l'importance économique minimale d'un projet de mise en valeur. De surcroît, maintenant que le pipeline de Norman Wells est en place, les coûts de logistique et de transport des produits seraient nettement réduits.